



Syndicat CGT des cheminots du HAVRE  
119 cours de la république 76600 LE HAVRE  
Courriel : [chemcgtlehavre@gmail.com](mailto:chemcgtlehavre@gmail.com)  
Blog : <http://cgtcheminotslh76.hautetfort.com/>  
Tél : 02 35 25 39 75 (poste 129)/ Fax : 02 35 25 14 03



# LA SNCF SUR LA VOIE DE LA PRIVATISATION ?

**Attaquée, déstructurée, réformée, notre entreprise publique subit le dogme du libéralisme depuis de nombreuses années. Les cheminots, parce qu'ils aiment leur entreprise et qu'ils résistent pour maintenir de bonnes conditions de travail, une qualité de service et un haut niveau de sécurité, sont stigmatisés par certains responsables politiques, les médias et la direction.**

La CGT a toujours dénoncé la logique de privatisation rampante de la SNCF enclenchée depuis le début des années 90. Les différents paquets ferroviaires européens (ensemble de textes législatifs), votés par la Commission Européenne (4 au total) ont tous successivement tracé les pointillés d'une vente à la découpe des entreprises historiques au plan européen, dont la SNCF.

Le rythme de la mise en œuvre du processus n'est pas identique partout selon les pays, la logique reste pourtant la même : privatiser l'activité ferroviaire pour développer la politique business, faire du fric sur le dos des conditions de vie et de travail des cheminots et de la qualité de service.

## **ÇA SE PASSE DEVANT NOUS !**

Les différents plans industriels et d'entreprise qui se sont succédé n'ont eu pour seule visée que le cloisonnement des différents services par activité, et donc la division des cheminots qui travaillent de moins en moins ensemble.

L'exemple de Fret SNCF est éclairant, véritable laboratoire de cette stratégie, après dix ans d'ouverture à la concurrence du transport de marchandises par fer (2006), Fret SNCF ne transporte plus que 20 milliards de tonnes/km contre 50 au début des années 2000. Les conditions de travail se sont lourdement dégradées, l'emploi a fondu comme neige au soleil.

## **En 2014, la réforme du ferroviaire est lancée.**

La CGT organise la riposte et propose un projet alternatif, « la voie du service public » garantissant l'unicité du système ferroviaire dans une entreprise intégrée résolvant la problématique de la dette, le tout dans le respect des textes législatifs en vigueur. Le rapport de force est créé mais les organisations syndicales d'accompagnement brisent l'unité et accompagnent cette réforme qui sera transposée dans la loi du 04 août de la même année.

Dès lors, les cheminots sont répartis dans 3 entreprises, SNCF, SNCF Mobilités et SNCF Réseau. Les filiales se multiplient dans le monde entier, elles atteignent le chiffre record de 1 250, le recours à la sous-traitance explose, les externalisations sont nombreuses dans toutes les fonctions RH et transverses. Fusion, restructuration, transformation, digitalisation sont les maîtres-mots de la stratégie portée par la direction.

**Les cheminots, avec la CGT, s'organisent, résistent, proposent des alternatives aux projets néfastes de la direction et des victoires ont lieu !** La question de l'ouverture à la concurrence va nécessiter de travailler avec force la convergence cheminots/usagers.

**Cela se gagnera grâce à la mobilisation des cheminots en proximité, dans les territoires.**

Rien n'impose de légiférer dans ce sens, même la Commission Européenne, dans le quatrième paquet ferroviaire, permet, sous certaines conditions que la SNCF remplit totalement, de ne pas recourir aux appels d'offres pour renouveler les conventions TER.

**Par conséquent, la Fédération CGT appelle l'ensemble des cheminots à s'inscrire dans les initiatives revendicatives organisées par ses syndicats locaux, et notamment celles qui auront lieu du 23 au 30 juin 2017. Un temps fort régional est programmé le 29 juin prochain, avec un rassemblement à 11h00 sur le parvis de la préfecture. Une demande de rencontre avec le représentant de l'Etat a été formulée.**

**Rien n'est inéluctable, ensemble, faisons grandir le rapport de forces !**

Cette journée sera l'occasion de faire vivre les revendications de notre syndicat, que nous avons porté devant les responsables de la ville du Havre, de la CODAH, de la Région :

- Ouverture aux voyageurs de la ligne BRÉAUTÉ / GRAVENCHON combinée à la desserte LE HAVRE / BREUTE/ FECAMP en navettes cadencées, afin de pouvoir desservir l'ensemble des villes de la vallée du commerce (Bolbec, Gruchet, Lillebonne).
- Créer une desserte voyageurs de la zone industrielle du HAVRE afin de permettre aux salariés de ce site de se rendre et rentrer de leur travail.
- Prolongement de la LER de ROLLEVILLE à CRIQUETÔT.
- Ouverture de la ligne MOTTEVILLE / BUCHY aux voyageurs pour créer un itinéraire de délestage de ROUEN.
- Réouverture de la ligne GLOS MONTFORT/ PONT AUDEMER / HONFLEUR (cette ville étant un des deux sites les plus visités de la Normandie)
- Création d'une ligne ROUEN / EVREUX.
- Elévation de la vitesse de la ligne PARIS / LE HAVRE à 200 km/h.
- Fin des cars Macrons
- Développement d'un GIE (Groupe d'Intérêt Economique) public entre le port et la SNCF afin de développer l'activité ferroviaire de transport de marchandise sur le GPMH (Grand Port Maritime du Havre)



**Par leur mobilisation les cheminots refusent de voir disparaître 1 cheminot 2 sur d'ici à 2023.  
Les emplois d'aujourd'hui sont l'avenir des générations futures**

**Rendez-vous à 8h45 en gare du Havre - 10h02 Départ Rouen  
Rassemblement 11h - Sous Préfecture de Rouen**

Bulletin de contact

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Fonction : ..... Grade : ..... Position de rémunération : .....  
Etablissement : .....  
Tél : ..... E-mail : .....